



QUEL AVENIR POUR LES GARRIGUES ?

Conférence de l'APULR animée par Manuel IBANEZ de l'Association des Ecologistes de l'Euzière
et organisée par Michel DUPIN architecte urbaniste

Paysages emblématiques de notre région, les garrigues concentrent une multitude de milieux naturels et semblent avoir toujours été là.

Créés par l'action de l'homme, ces territoires ont alterné des périodes de surexploitation agricole et d'abandon propice à la reforestation.

Aujourd'hui, ces vastes espaces ont perdu une large part de leurs vocations économiques traditionnelles et sont l'objet de nouvelles mutations : régression des milieux ouverts, perte de biodiversité, invasion motorisée, pression immobilière...

Pourtant ces garrigues constituent un patrimoine environnemental inestimable. Peut-on leur trouver de nouvelles ambitions ?

En introduction, il a été rappelé que le mot garrigue était employé pour désigner trois choses :

- un milieu naturel,
- un paysage (tel que nous pouvons l'observer du haut du Pic Saint Loup)
- un territoire géographique situé à cheval sur le Gard et l'Hérault entre les plaines littorales et les Cévennes.

La garrigue est caractérisée par deux facteurs abiotiques : la roche calcaire et le climat méditerranéen. Le calcaire est une roche sédimentaire très fissurée. Elle forme des reliefs dits karstiques avec d'importants réseaux souterrains de grottes, avens... Le climat méditerranéen, lui, a pour particularité d'une part de posséder une période d'aridité (forte chaleur et déficit hydrique) assez longue (3 à 5 mois) et d'autre part une très forte irrégularité des précipitations.

Ces facteurs abiotiques particulièrement contraignants ont conditionné une végétation adaptée. Résister à la période d'aridité, s'adapter à l'irrégularité des pluies, profiter des conditions parfois favorables en hiver... Ainsi **la végétation méditerranéenne des garrigues offre une grande originalité à l'échelle de la France métropolitaine.**

La définition de la garrigue qui a été proposée par les écologues et les botanistes à la fin du 19e siècle est la suivante :

" formation végétale xérophile (= adaptée à la sécheresse), très ouverte, installée sur un substratum calcaire en forme de plateaux et de collines."

La garrigue est un milieu artificiel créé et entretenu par l'homme

En effet, il y a environ 6000 ans, alors que le climat et la roche étaient à peu près comparables à aujourd'hui, la région était recouverte d'une grande forêt que l'on aurait du mal à imaginer aujourd'hui.

Comment se fait-il alors que la garrigue qui est un milieu ouvert se soit créée entre le néolithique et le 20e siècle ?

Lorsque les populations se sont sédentarisées dans la région il y a environ 5000 ans, elles ont développé les techniques de l'agriculture et de l'élevage. Peu à peu, ces civilisations néolithiques ont défriché ces grandes forêts pour étendre leurs cultures et leurs pâtures. L'apport de lumière important associé à la destruction de la strate arborée sont à l'origine de la création de la garrigue. La dynamique de la végétation a ainsi été bloquée à un stade herbacé et arbustif par des activités humaines (défrichage, écobuage, élevage...).

La garrigue a été intensément utilisée par l'homme pendant plusieurs millénaires jusqu'au 20e siècle. L'abandon de l'élevage et des activités traditionnelles (bois de chauffe, charbonnières, cueillette...) a permis à la dynamique de végétation de repartir vers un stade forestier. La comparaison de photos d'un même site à un siècle d'écart illustre bien cette évolution récente.

Une étude du CEF (centre d'écologie fonctionnelle et évolutive du CNRS) a cherché à évaluer les conséquences sur la biodiversité de cette transformation de la garrigue en forêt. Ils se sont servis de relevés sur les populations d'oiseaux du Pic Saint-Loup qu'ils ont comparé aux évolutions de l'utilisation du sol sur une période de quarante ans. Il apparaît nettement que les espaces ouverts de garrigues se sont réduits de façon très rapide à cause notamment de l'abandon de l'élevage. Les chercheurs ont étudié les cortèges d'espèces d'oiseaux : si il n'y a pas de perte nette en nombre d'espèces, on voit que ce ne sont plus du tout les mêmes cortèges. Les espèces forestières que l'on retrouve sur l'ensemble de la France (rouge-gorge, grimpereau, mésanges...) sont en nette augmentation, les espèces de milieux ouverts plutôt méditerranéennes (pie-grièches, fauvettes pitou, bruant ortolan...). C'est le même constat au niveau des mammifères avec l'explosion des populations de sangliers et d'écureuils au cours du 20e siècle (le sanglier n'existait pas dans nos régions au 19ème siècle).

Les écologues parlent donc d'une **perte du caractère méditerranéen de la faune et la flore** et d'une **banalisation des écosystèmes et des paysages**.

Ces évolutions du paysage de garrigue au cours des 50 dernières années amènent à se poser des questions sur l'avenir du territoire.

En effet, si les activités traditionnelles de la garrigue ont quasi-disparu, la population, elle, n'a cessé d'augmenter de plus en plus rapidement après les années 1970. De plus, les évolutions dans la façon d'habiter et de se déplacer ont entraîné un très fort étalement urbain. En parallèle, l'abandon notamment de l'élevage a favorisé le **développement exponentiel du Pin d'Alep** (400ha en 1878, 35 000ha en 1996). Or le Pin d'Alep est très combustible -c'est "une boîte d'allumettes"- et le développement de nouveaux quartiers sous pinèdes dans les périphéries de Nîmes et Montpellier font de plus en plus craindre un grand incendie qui pourrait être alors une catastrophe pour les personnes et les biens.

Le développement d'espèces telles que le sanglier commence également à poser des problèmes au niveau de l'agriculture et de la sécurité routière. A contrario, la disparition rapide d'espèces strictement méditerranéennes que l'on ne trouve que dans notre région à l'échelle de la France, va à l'encontre des objectifs nationaux et européens fixés en matière de biodiversité.

Les activités traditionnelles de la garrigue ayant disparu, la mémoire tend également à oublier et les patrimoines humains (capitelles, petit bâti agricole...) s'effacent du paysage.

Enfin, des conflits d'usage apparaissent entre les nouveaux usagers de la garrigue (chasseurs, randonneurs, quad, motos, VTT...).

Peut-on imaginer un avenir de ce territoire où les patrimoines seraient non pas une contrainte mais un potentiel pour le développement local ? Où la garrigue ne serait pas seulement une carte postale mais où activités humaines et dynamiques naturelles créeraient un paysage souhaité et non subi ?

DÉBAT

Les interventions (nombreuses et nourries) qui ont suivi cet exposé ont porté sur les thèmes suivants (liste non exhaustive) :

Les enjeux territoriaux :

- la perte d'usage des garrigues en font des espaces dévalorisés et délaissés propices à l'étalement urbain et à la banalisation des espaces naturels.
- pour défendre la qualité de l'environnement et la biodiversité, le recours à des politiques volontaristes s'impose,
- en matière de politique urbaine, la densification et le resserrement de l'habitat sont à mettre en œuvre,
- mais il est aussi nécessaire de réfléchir à des politiques plus contraignante de protection des espaces fragilisés : Loi garrigue ? Parc naturel des garrigues ?

Les enjeux économiques :

- l'agneau de Nouvelle Zélande, après avoir parcouru 25 000Km, arrive moins cher dans nos grandes surfaces que l'agneau d'Aumelas,
- de nos jours, la tonte des moutons coûte plus cher que le prix de la laine,
- cette situation est-elle durable ?

L'évolution des paysages :

- la garrigue est un milieu formé par l'activité de l'homme, l'activité de l'homme ayant évolué, il est logique que le paysage évolue,
- il faut accepter que le paysage évolue, exemple du biterrois où l'océan viticole n'a pas toujours été la règle,
- quoiqu'il en soit, il s'agit d'un milieu très dynamique qu'on ne peut pas figer (voir les études de R. Dugrand sur les garrigues montpelliéraines)
- le retour vers la "forêt historique" orientée vers l'activité du bois est-elle envisageable ?
- la garrigue à Chêne vert met beaucoup de temps à se reconstituer pour une maigre production de bois de chauffage, le chêne blanc (utilisable pour le bois d'œuvre) arrive encore plus tard et pousse très lentement compte tenu du climat, en attendant, c'est le pin d'Alep fauteur d'incendies qui colonise l'espace des garrigues.

L'évolution du foncier :

- on constate un tendance à la privatisation des garrigues, à une prolifération des clôtures et des chasses privées, à l'apparition de grands domaines fermés, à l'image des ranch privés américains,
- pourtant ces espaces ont été dans le passé des "communaux", espaces ouverts et non clôturés nécessaires aux pratiques pastorales,
- ces nouveaux modes d'appropriation génèrent des pratiques très éloignées de l'agro-pastoralisme et des conflits d'usage avec les éleveurs.

L'image de la garrigue :

- La garrigue ne serait pas le paysage rêvé dans l'inconscient des populations qui rêveraient plutôt de prairies...
- à Barcelone, un morceau de garigue a été organisé en... parc urbain,
- quand on muséifie, l'agonie n'est pas loin !
- pour une partie des publics, les espaces de garrigue se banalisent en vastes espaces de loisir.

Quel avenir pour les garrigues ?

- il y a les mesures de protection qui se mettent en place : à Nîmes, une charte de la garrigue,

- il y a des expériences intéressantes : le Mas Dieu dans l'Hérault, un bon exemple de paysage souhaité,
- mais, l'histoire des garrigues est liée au troupeau, la conservation de ces paysages, de ces milieux et de leur biodiversité n'est guère envisageable sans le pastoralisme,
- l'actuelle division internationale du travail qui fait que, pour consommer ici, il faut produire ailleurs, n'est peut-être pas éternelle ?
- il y a aussi la relance de filières agricoles, les nouveaux usages de la laine en isolation,
- la qualité du mouton de nos garrigues est attestée et reconnue, la labellisation "caussenarde des garrigues" associée à des filières courtes sont des facteurs de soutien au pastoralisme,
- ces grands espaces restent l'oxygène des citadins s'ils prennent garde à ne pas tout bétonner !